

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un et treize avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

**PRESENTS :** M BOCCARD, R BAUER, M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de K ESSAYAR et MF TASTEVIN), B PERRUSSET, E ROCHE (proc de I NGUYEN), J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, A DELAYGUE, C DUCHAMP, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTHONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER (proc de M CHAZE), J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE (proc de A ROUSSET), M TOURVIELHE (proc de P MAISONNEUVE), M TAUPENAS et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52

Présents : 41

Procurations : 6

Votants : 47

Absents : 3

Date de convocation : 07/04/2021

**Secrétaire de séance :** A BEL

**Absents :** J SEBASTIEN, S GENEST, et J LAFFONT

**En présence des suppléants non votants :** B GUSELLA, O BOISSIN.

**Objet :** Compte administratif 2020 - Budget annexe ZA TRAVERSESES.

L'arrêté des comptes de la ZA des Traverses est constitué par le vote du conseil communautaire, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, du compte administratif, après production par le comptable du compte de gestion.

Après avoir pris connaissance des recettes et des dépenses réalisées au compte de gestion et au compte administratif 2020, constatées que celles-ci sont en concordance et qu'aucune observation n'est à formuler

Le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- décide D'APPROUVER le compte administratif 2020 dont les résultats s'établissent comme suit :

**Section de fonctionnement :**

Recettes	0.00 €	
Dépenses	2 060.00 €	
Déficit de fonctionnement de l'exercice		2 060.00 €

**Section d'investissement :**

Recettes	2 060.00 €	
Dépenses	3 615.63 €	
Déficit d'investissement de l'exercice		1 555.63 €

Restes à réaliser :

Recettes 0.00 €  
Dépenses 8 358.85 €

Résultats définitifs

Excédent de fonctionnement reporté	42 774.72 €
Déficit de fonctionnement de l'exercice	2 060.00 €
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2020</b>	<b>40 714.72 €</b>
Excédent d'investissement antérieur reporté	41 961.19 €
Déficit d'investissement de l'exercice	1 555.63 €
<b>Résultat de clôture d'investissement 2020</b>	<b>40 405.56 €</b>

- DIT que le résultat de clôture de la section de fonctionnement soit 40 714.72 € sera affecté lors du vote de la prochaine étape budgétaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 14 avril 2021  
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20210413-DEL13042021-08-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2021  
Date de réception préfecture : 15/04/2021